

Les freins à la désépargne peinent à se desserrer

Début 2026, selon l'enquête de conjoncture que l'Insee conduit auprès des ménages (Camme), un peu plus de quatre ménages sur dix déclarent mettre de l'argent de côté, soit huit points de plus qu'avant la crise sanitaire. Cette proportion n'a pas baissé depuis un an, mais les raisons de cette épargne ont un peu varié : si pour plus de la moitié des ménages le principal motif d'épargne reste celui de précaution (une proportion stable depuis un an), le motif d'achat immobilier s'est accru au détriment des intentions d'autres achats importants.

Par ailleurs, 71 % des ménages déclarent limiter leur consommation, une proportion quasi stable depuis un an. Cette limitation reste principalement motivée par des contraintes financières (36 % de l'ensemble des ménages) et, dans une moindre mesure, par des souhaits d'épargne (19 %). Les motivations environnementales à freiner sa consommation sont toutefois en net recul (9 % des ménages, contre 13 % il y a un an). Dans la plupart des cas, quand ils limitent leur consommation, les ménages font porter leurs efforts sur une large partie du panier de consommation, plutôt que de les concentrer sur un type de dépense particulier.

Au final, les freins à la désépargne peinent à se desserrer : une éventuelle hausse de revenu ne serait dépensée que par un ménage sur cinq, tandis que deux sur trois s'en serviraient pour accroître leur épargne ou rembourser des prêts de façon anticipée. Dans un tel contexte, la baisse du taux d'épargne retenue dans cette *Note de conjoncture* provient uniquement de l'effet de lissage de la surprise inflationniste, due au conflit au Moyen-Orient, et ne va pas au-delà.

Marine Seilles

Depuis un an, dans son enquête de conjoncture, l'Insee interroge chaque trimestre les ménages sur leurs motifs d'épargne et de limitation de consommation

L'Insee réalise chaque mois une enquête de conjoncture auprès de 2 000 ménages résidents en France métropolitaine (Camme), interrogés par téléphone au cours des trois premières semaines de chaque mois. Cette enquête vise à recueillir, en temps quasi réel, leur opinion tant sur leur environnement économique que leur situation personnelle. En plus des questions posées de façon récurrente tous les mois depuis 1987 (questions « socles »), l'enquête comporte depuis 2022 un module ponctuel de questions pouvant varier d'un trimestre à l'autre en fonction des principaux sujets d'intérêt

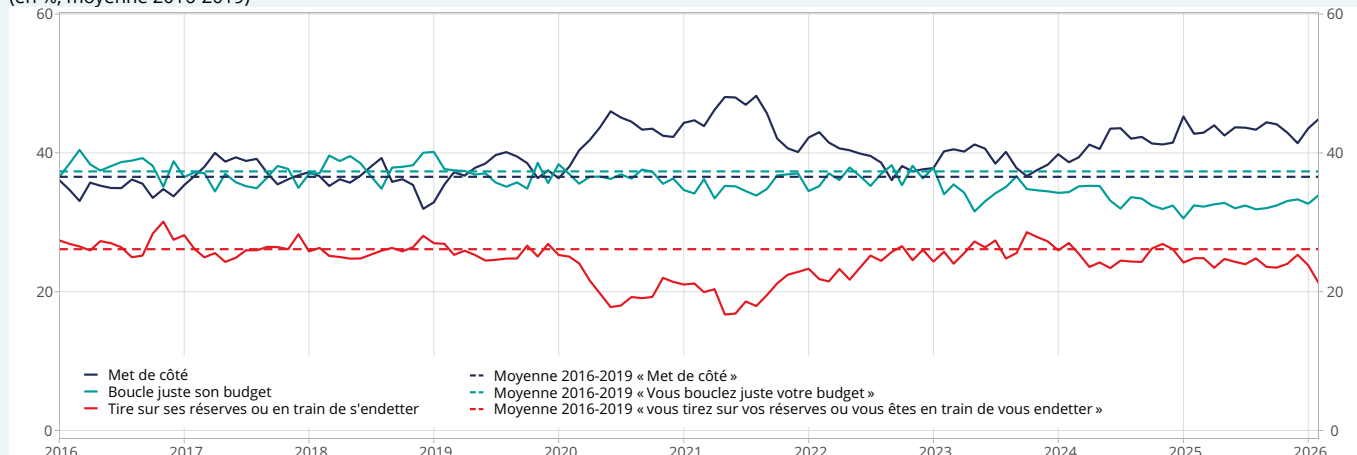
conjoncturel (► **encadré**). Ainsi, une série de questions sur les motifs d'épargne et de limitation de consommation a été reconduite chaque trimestre depuis mars 2025 (► **Cupillard et Palomé, 2025**).

La proportion d'épargnants se maintient à un niveau élevé, particulièrement pour les plus aisés

En février 2026, 45 % des ménages ont déclaré mettre de l'argent de côté : cette proportion, qui diffère du taux d'épargne (qui mesure la part de revenu épargnée par les ménages), se situe 8 points au-dessus de sa valeur moyenne de la période 2016-2019 (► **figure 1**). Depuis janvier 2025, la proportion de ménages qui épargnent reste élevée, fluctuant entre 41 et 45 %.

► 1. Part des ménages déclarant mettre de côté, boucler leur budget ou s'endetter/tirer sur leurs réserves entre 2016 et 2026

(en %, moyenne 2016-2019)



Dernier point : février 2026.

Note : les lignes pointillées correspondent aux valeurs moyennes calculées sur la période 2016-2019.

Lecture : en février 2026, la part de ménages déclarant mettre de côté est de 45 %.

Champ : ménages vivant en France métropolitaine en logement ordinaire.

Source : Insee, enquête mensuelle de conjoncture auprès des ménages (Camme).

À l'inverse, la part des ménages qui bouclent tout juste leur budget atteint 34 % en février 2026, soit 3 points en dessous du niveau de la fin des années 2010. Aussi, la part des ménages qui tirent sur leurs réserves ou s'endettent chute à 21 %, bien en dessous de son niveau antérieur à la pandémie (-5 points).

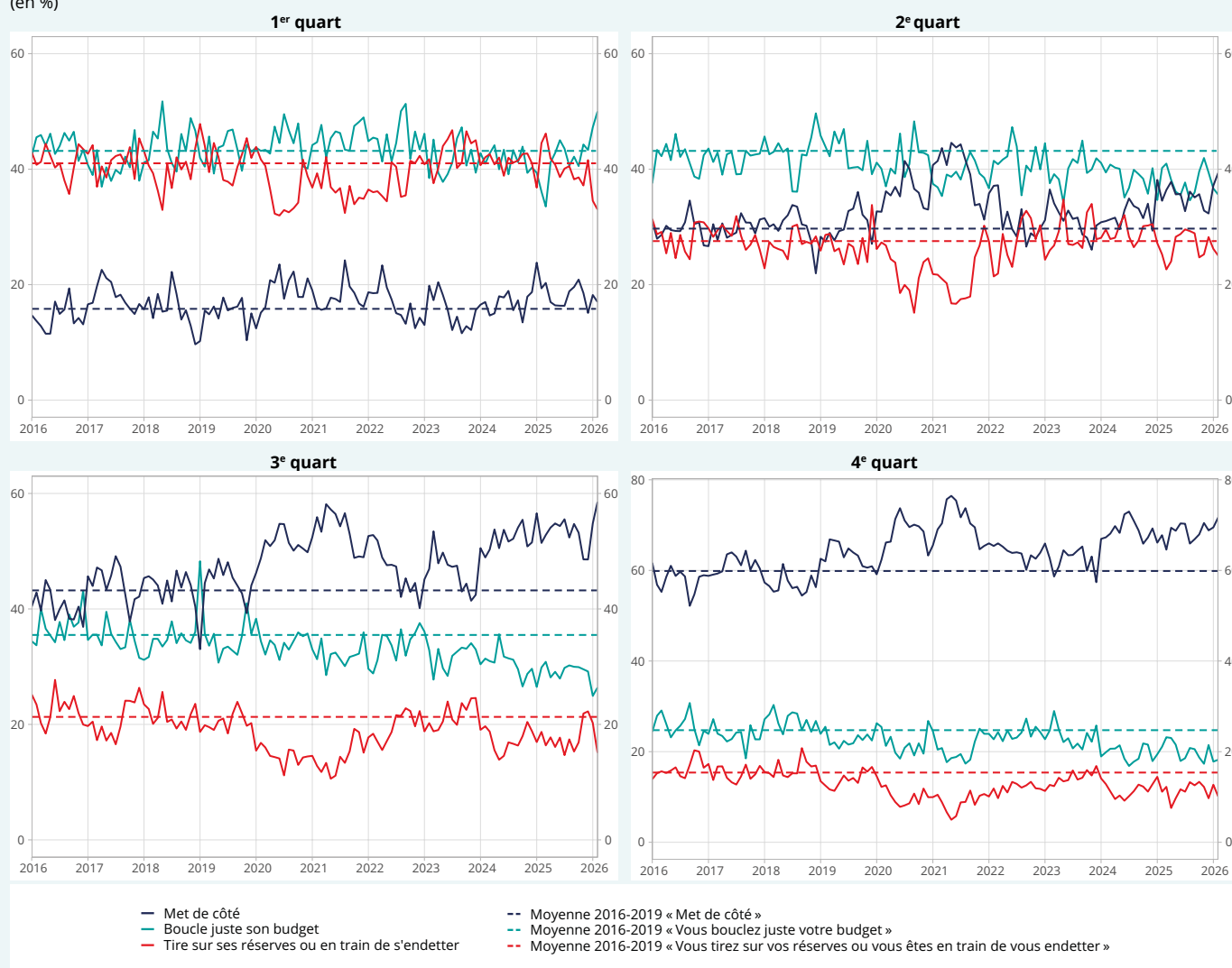
Depuis 2019, la part des ménages épargnants a augmenté quel que soit le niveau de vie, mais plus fortement chez les plus aisés¹ (► **figure 2**). Particulièrement depuis deux ans, la proportion des ménages du deuxième quart de niveaux de vie et déclarant mettre de côté est supérieure à son niveau antérieur à la pandémie (jusqu'à +9 points), et encore plus pour les ménages les plus aisés (depuis

deux ans, entre +6 et +14 points pour le troisième quart ; entre +5 et +13 points pour le quatrième quart). Pour les ménages modestes, cette proportion est restée assez proche de son niveau antérieur à la pandémie.

En outre, depuis la pandémie, davantage de ménages épargnent quelle que soit la tranche d'âge. En février 2026, les proportions d'épargnants chez les moins de 35 ans et les plus de 64 ans se situent à un niveau bien supérieur à leur moyenne avant la pandémie (+14 et +12 points respectivement). À l'inverse, la proportion d'épargnants chez les 35-64 ans est restée plus proche de son niveau moyen avant la pandémie (+3 points).

¹ Les ménages étant interrogés à la fois sur les montants de leurs revenus et sur la composition de leur foyer, il est possible de calculer un niveau de vie pour chaque ménage, c'est-à-dire un revenu par unité de consommation. Pour classer les ménages sur l'échelle des niveaux de vie, les valeurs des quartiles sont ensuite calculées par année civile, en pondérant les ménages avec les poids propres à l'enquête. Pour plus de détails, ► **Cupillard et Palomé (2023)**.

► 2. Part des ménages déclarant mettre de côté, boucler juste leur budget ou s'endetter/tirer sur leurs réserves, selon leur position par rapport aux quartiles de niveaux de vie (en %)



Dernier point : février 2026.

Note : les lignes pointillées correspondent aux valeurs moyennes calculées sur la période 2016-2019.

Lecture : en février 2026, la part de ménages située sur le premier quart de l'échelle de niveaux de vie et déclarant mettre de l'argent de côté est de 17 %.

Champ : ménages vivant en France métropolitaine en logement ordinaire.

Source : Insee, enquête mensuelle de conjoncture auprès des ménages (Camme).

Depuis un an, les ménages épargnent un peu plus pour des projets immobiliers et d'investissements, et un peu moins pour d'autres achats importants

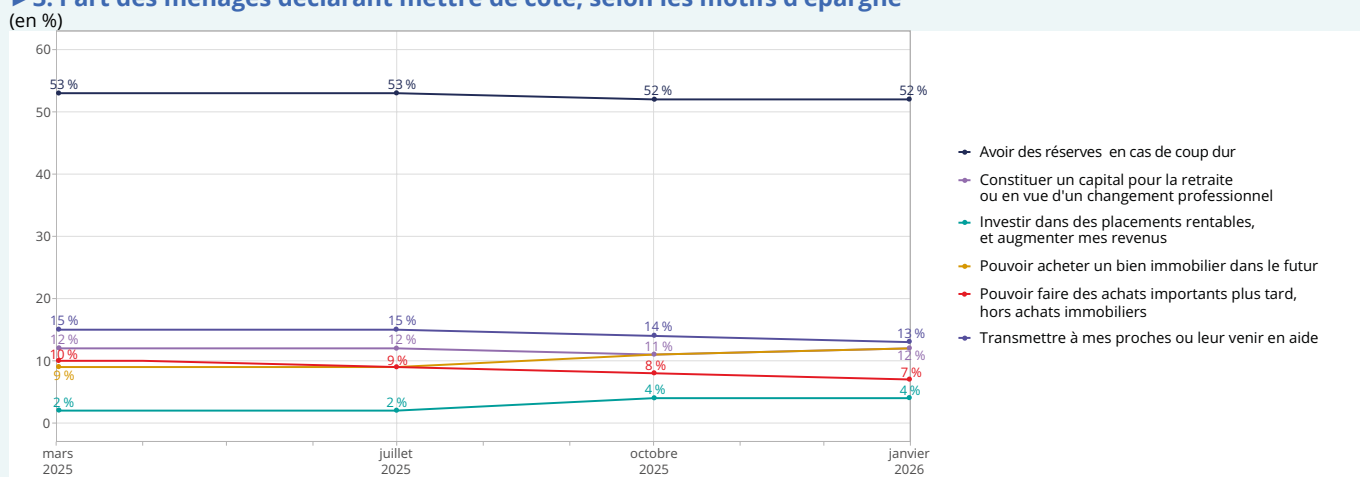
Pour les ménages mettant de l'argent de côté, une question posée dans le module ponctuel de l'enquête Camme depuis mars 2025 permet d'éclairer le motif d'épargne (► **figure 3**). Début 2026, plus de la moitié des épargnants évoquent le motif de précaution, une proportion stable depuis un an. De même, la part de ménages qui mettent de côté pour se constituer un capital-retraite ou en prévision d'un changement professionnel est stable depuis mars 2025 (12 %). En revanche, depuis un an, un peu plus de ménages épargnent pour pouvoir acheter un bien immobilier (12 % en janvier 2026, contre 9 % en mars 2025), alors qu'ils sont un peu moins nombreux à le faire pour d'autres

achats importants (7 % contre 10 % en mars 2025). En outre, les ménages sont aujourd'hui légèrement plus nombreux qu'il y a un an à investir dans des placements rentables (4 % contre 2 % en mars 2025).

Des ménages moins prompts à restreindre leur consommation pour limiter leur impact sur l'environnement

Depuis mars 2025, l'Insee interroge également les ménages chaque trimestre dans le cadre du module ponctuel de l'enquête Camme sur les différentes raisons susceptibles de freiner leur consommation. Ainsi, en janvier 2026, 71 % des ménages ont déclaré limiter leur consommation (► **figure 4**), soit presque autant qu'en mars 2025. Les jeunes et les ménages les plus aisés sont un peu moins nombreux à se limiter (respectivement -8 et -7 points).

► 3. Part des ménages déclarant mettre de côté, selon les motifs d'épargne

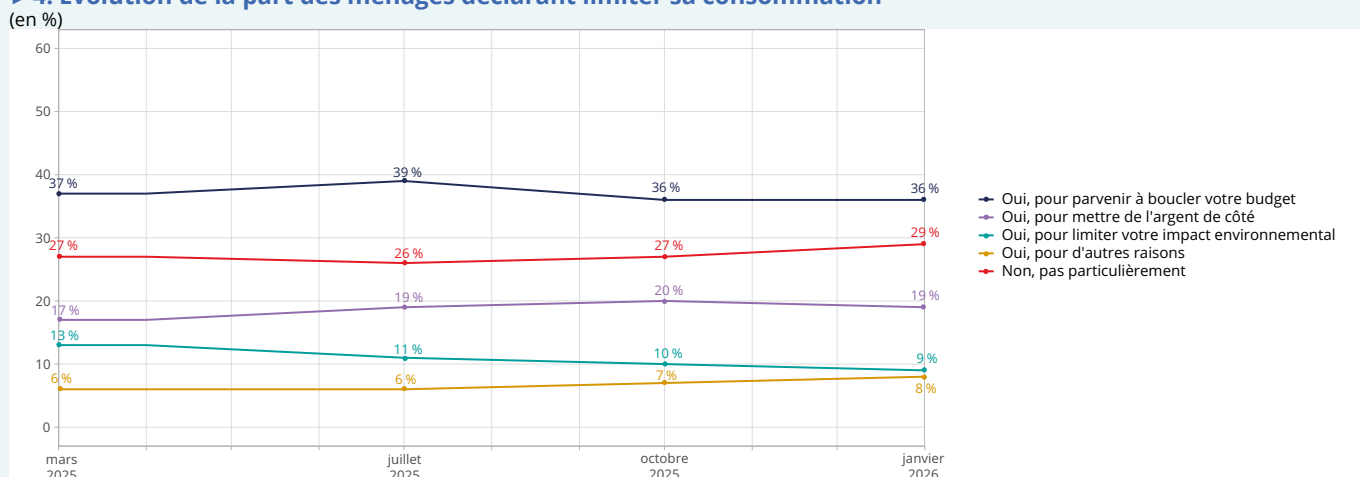


Lecture : en janvier 2026, parmi les épargnants, la part de ménages déclarant mettre de côté pour acheter un bien immobilier dans le futur est de 12 %.

Champ : ménages vivant en France métropolitaine en logement ordinaire.

Source : Insee, enquête mensuelle de conjoncture auprès des ménages (Camme).

► 4. Évolution de la part des ménages déclarant limiter sa consommation



Lecture : en janvier 2026, 36 % des ménages ont déclaré limiter leur consommation pour parvenir à boucler leur budget.

Champ : ménages vivant en France métropolitaine en logement ordinaire.

Source : Insee, enquête mensuelle de conjoncture auprès des ménages (Camme).

Comme il y a un an, les ménages limitent leur consommation principalement en raison de contraintes financières (motif cité par 36 % d'entre eux). 19 % des ménages se limitent pour épargner. En particulier, parmi les jeunes qui restreignent leur consommation, le motif d'épargne a augmenté de 13 points entre mars 2025 et janvier 2026, en parallèle de la hausse des perspectives d'achats immobiliers. Par ailleurs, le motif lié à la limitation de l'impact environnemental recule nettement parmi les raisons de restriction de la consommation : seuls 9 % des ménages ont réduit leur consommation pour limiter leur empreinte environnementale en janvier 2026, soit 4 points de moins qu'il y a un an. En particulier, parmi les ménages les plus aisés qui limitent leur consommation, le motif environnemental a chuté de 11 points entre mars 2025 et janvier 2026.

Quand ils limitent leur consommation, les ménages restreignent tous types de dépenses

À compter d'octobre 2025, le module ponctuel de l'enquête Camme a été enrichi de questions relatives aux stratégies de limitation de la consommation par grands types de produits. Plus précisément, les ménages déclarant limiter leur consommation (71 % en janvier 2026) ont été interrogés sur leur comportement d'achat vis-à-vis de six types de postes de dépenses : alimentaires², habillement et chaussures, logement (recouvrant à la fois des dépenses courantes comme l'énergie et des dépenses plus ponctuelles comme des travaux), transport, loisirs et autres biens de consommation courante (produits d'hygiène et de beauté, produits électroniques, etc.). Dans la plupart des cas, quand ils limitent leur consommation, les ménages font porter leurs efforts sur une large partie du panier de

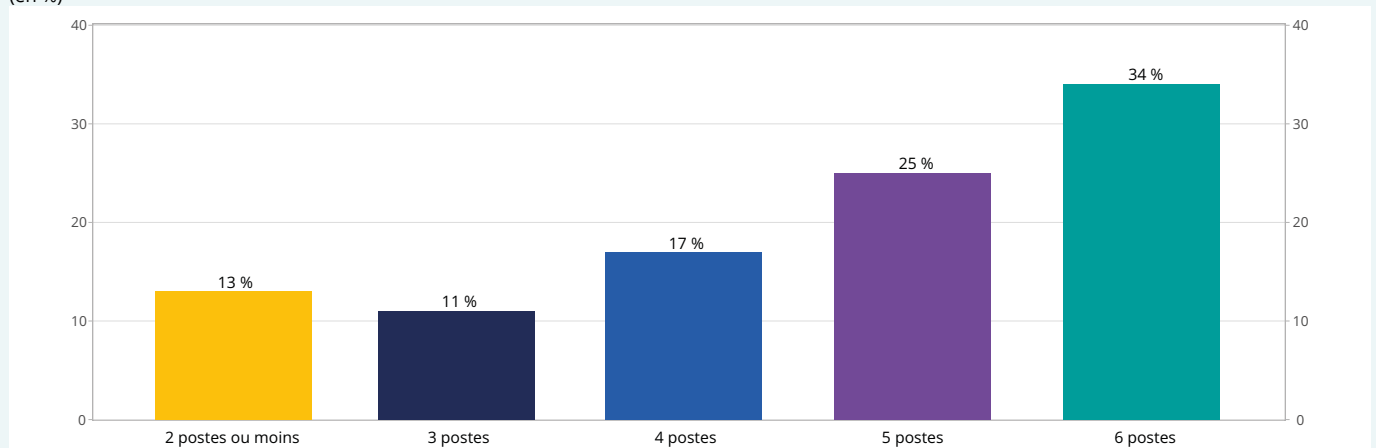
consommation, plutôt que de les concentrer sur un type de dépense particulier (► [figure 5](#)). Ainsi, parmi les ménages limitant leur consommation, six ménages sur dix se limitent sur au moins cinq des six postes de consommation proposés, 17 % sur quatre postes, 11 % sur trois postes et 13 % sur deux postes ou moins.

Une éventuelle hausse de revenus ne serait dépensée que par un ménage sur cinq, tandis que deux sur trois s'en serviraient pour accroître leur épargne ou rembourser des prêts

En janvier 2026, l'Insee a interrogé les ménages, dans le cadre du module ponctuel de l'enquête Camme, sur l'usage qu'ils feraient d'une éventuelle augmentation de revenus. Quatre modalités leur ont été proposées (l'épargne, la consommation, le remboursement anticipé de prêt et le don), parmi lesquelles ils ont dû sélectionner celle qu'ils considéraient comme prioritaire. Début 2026, en cas d'augmentation de revenus, près de deux ménages sur trois épargneraient cet apport supplémentaire (48 %) ou s'en serviraient pour rembourser de façon anticipée des prêts (17 %, ► [figure 6](#)) : ces proportions ne peuvent toutefois pas s'interpréter directement comme un taux d'épargne, puisque ce dernier mesure la part de revenu épargnée par les ménages, information absente ici. Seule une faible proportion de ménages emploierait ce surplus de ressources pour réaliser des dépenses (19 %) ou faire des dons à des proches ou des associations (15 %). Pour rappel, dans le modèle Mésange, un choc de 1 % du revenu des ménages se traduit par une hausse de la consommation de 0,1 % au bout d'un trimestre, 0,5 % au bout d'un an et 0,9 % au bout de deux ans (► [Bardaji et al., 2017](#)).

² Les réponses relatives à la limitation de consommation alimentaire sont étudiées en détail dans l'► [éclairage](#) sur les comportements de descente en gamme.

► 5. Répartition des ménages qui ont déclaré se limiter dans leur consommation, selon le nombre de postes en janvier 2026 (en %)



Lecture : en janvier 2026, parmi les ménages ayant déclaré limiter leur consommation, 34 % des ménages l'ont limitée sur six postes différents (parmi les six postes proposés).

Champ : ménages vivant en France métropolitaine en logement ordinaire.

Source : Insee, enquête mensuelle de conjoncture auprès des ménages (Camme).

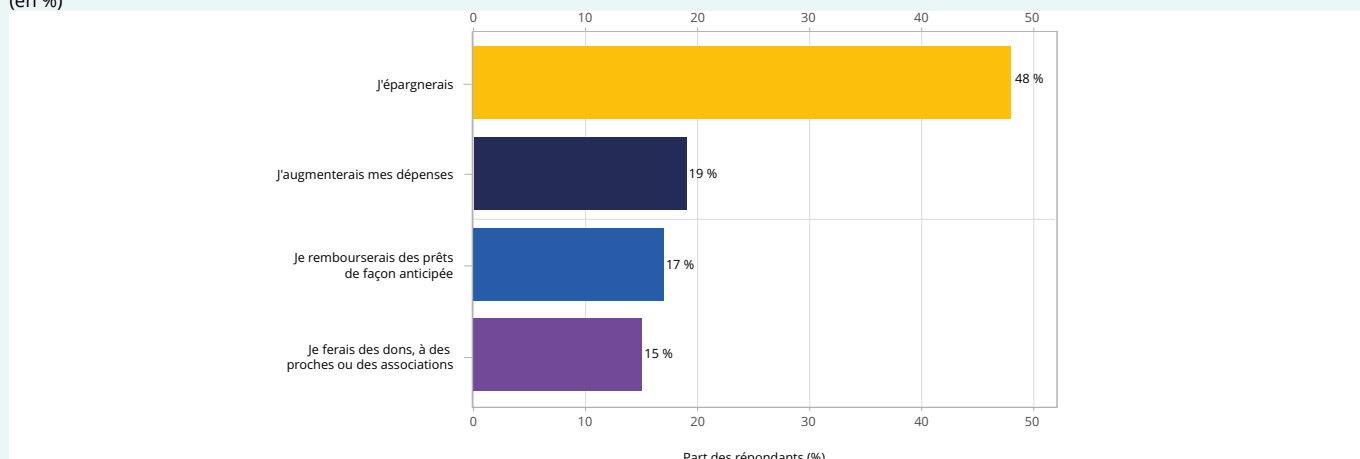
Conjoncture française

Cette préférence pour l'épargne domine quel que soit le niveau de vie (► **figure 7**), mais elle est un peu plus prononcée pour les ménages les plus aisés (53 %). À l'inverse, les ménages les plus modestes opteraient un peu plus que les autres pour une augmentation de leurs dépenses (24 %). Enfin, la distribution de ces revenus supplémentaires sous forme de dons à des proches ou des associations concerne davantage les plus aisés (18 % et 19 % pour les deux quarts les plus aisés, 12 % et 13 % pour les deux quarts les plus modestes).

Les réponses varient davantage selon les catégories d'âge (► **figure 8**). En cas de revenus supplémentaires,

les jeunes choisiraient majoritairement l'épargne (68 %) et plus marginalement le remboursement de prêt (17 %), les dépenses (11 %) et enfin les dons (4 %). En ce qui concerne les 35-64 ans, près de la moitié d'entre eux choisirait l'épargne (48 %), un quart privilégierait le remboursement anticipé de prêt (23 %) et un cinquième choisirait de dépenser ce surcroît de revenus (21 %). Les plus de 64 ans, enfin, seraient presque aussi nombreux à épargner ces revenus supplémentaires (36 %) qu'à le donner à des proches ou des associations (35 %), et, comme les 35-64 ans, un cinquième l'utiliserait pour ses dépenses. Le remboursement anticipé de prêt (7 %) apparaît moins prioritaire pour ce type de ménages. ●

► 6. Répartition des ménages selon l'utilisation qu'ils feraient d'un surplus de revenu en janvier 2026 (en %)

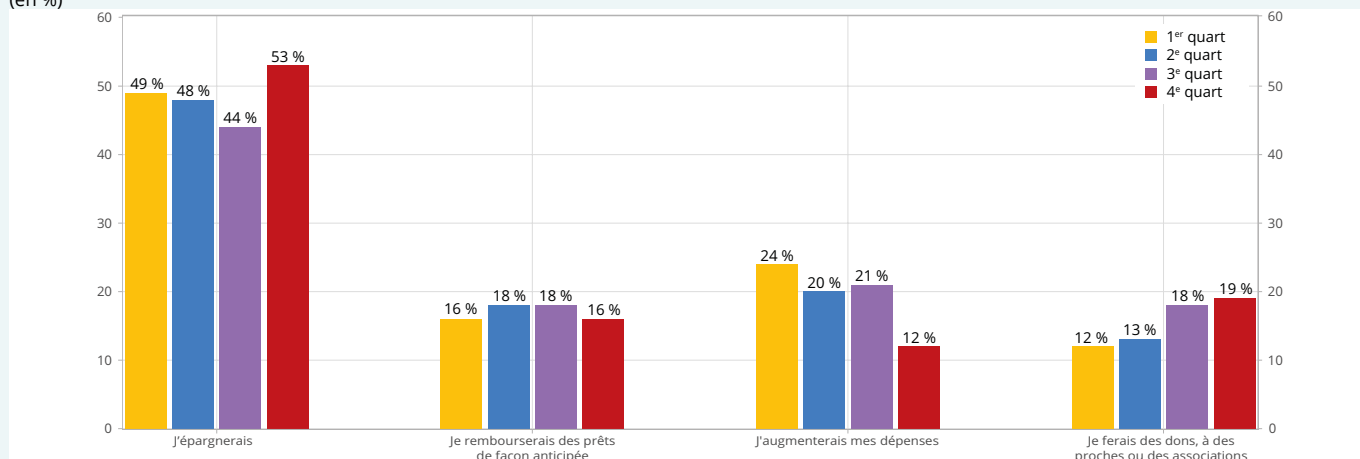


Lecture : en janvier 2026, en cas d'augmentation de revenus, 48 % des ménages choisiraient en priorité d'épargner.

Champ : ménages vivant en France métropolitaine en logement ordinaire.

Source : Insee, enquête mensuelle de conjoncture auprès des ménages (Camme).

► 7. Répartition des ménages selon l'utilisation qu'ils feraient d'un surplus de revenu, selon leur position par rapport aux quartiles de niveaux de vie en janvier 2026 (en %)

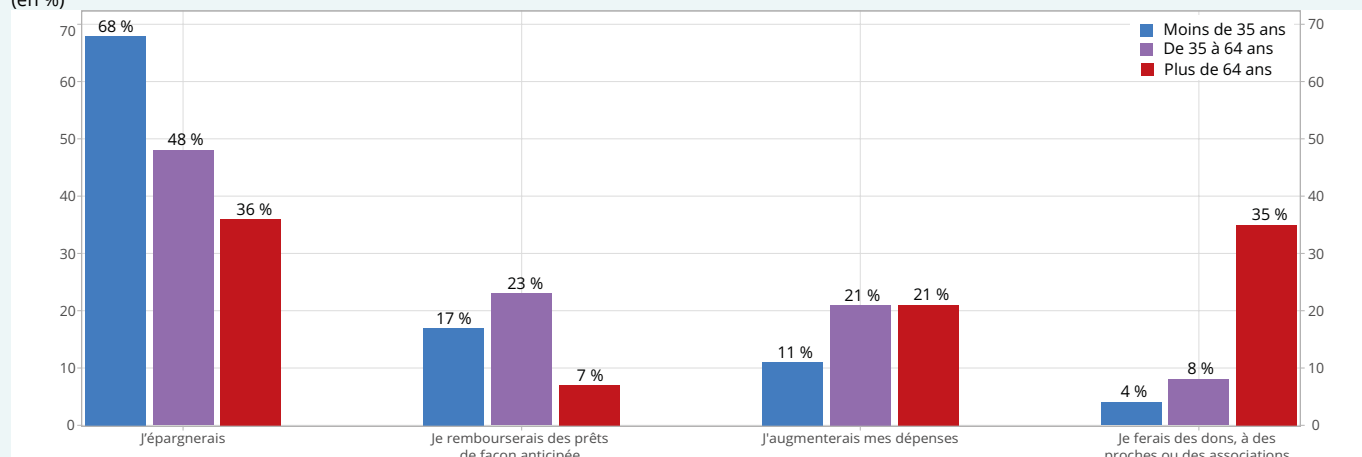


Lecture : en janvier 2026, en cas de revenus supplémentaires, 53 % des ménages appartenant au quatrième quart de niveaux de vie choisiraient l'épargne.

Champ : ménages vivant en France métropolitaine en logement ordinaire.

Source : Insee, enquête mensuelle de conjoncture auprès des ménages (Camme).

► 8. Répartition des ménages selon l'utilisation qu'ils feraient d'un surplus de revenu, par catégorie d'âge en janvier 2026 (en %)



Lecture : en janvier 2026, en cas d'augmentation de revenus, 68 % des moins de 35 ans choisiraient d'épargner.

Champ : ménages vivant en France métropolitaine en logement ordinaire.

Source : Insee, enquête mensuelle de conjoncture auprès des ménages (Camme).

Encadré : libellé des questions de l'enquête mensuelle de conjoncture auprès des ménages mobilisés dans cet éclairage

Dans l'enquête mensuelle de conjoncture auprès des ménages (Camme), l'Insee interroge chaque mois environ 2 000 individus résidents en France métropolitaine, selon un panel rotatif d'une durée de trois mois, sur l'opinion qu'ils portent sur leur environnement économique et sur leur propre situation personnelle. Chaque ménage est interrogé trois mois consécutifs : au bout d'un trimestre, l'échantillon est donc intégralement renouvelé. Chaque mois, la cohorte entrante est constituée d'environ 1 250 ménages, afin de tenir compte de l'attrition due aux comportements de non-réponse. Environ 2 200 nouveaux ménages répondent à l'enquête chaque trimestre : au total, plus de 3 000 ménages différents répondent tous les trimestres à l'enquête (en comptant les ménages non entrants mais déjà dans l'échantillon le premier mois du trimestre).

En plus des questions posées de façon récurrente tous les mois depuis 1987 (questions « socles »), l'enquête comporte depuis 2022 un module ponctuel de questions pouvant varier d'un trimestre à l'autre en fonction des principaux sujets d'intérêt conjoncturel. Ainsi, une série de questions sur les motifs d'épargne et de limitation de consommation a été reconduite chaque trimestre depuis mars 2025 (► [Cupillard et Palomé, 2025](#)).

Les questions étudiées dans le cadre du présent éclairage sont à la fois des questions mensuelles issues du socle de l'enquête, ainsi que des questions trimestrielles issues du module ponctuel.

Question mensuelle sur la capacité d'épargne actuelle du ménage, issue du socle du questionnaire de l'enquête :

• Laquelle des affirmations suivantes vous semble décrire le mieux la situation financière actuelle de votre foyer ?

1. Vous arrivez à mettre beaucoup d'argent de côté.
2. Vous arrivez à mettre un peu d'argent de côté.
3. Vous bouclez juste votre budget.
4. Vous tirez un peu sur vos réserves.
5. Vous êtes en train de vous endetter.

Questions trimestrielles issues du module ponctuel sur les comportements de consommation :

Question sur les motifs d'épargne, posée aux seuls ménages ayant déclaré mettre de l'argent de côté (43 % des ménages en janvier 2026) depuis mars 2025 (en mars, juillet, octobre 2025 et janvier 2026) :

• Pour quelle raison mettez-vous prioritairement de l'argent de côté ?

1. Pour avoir des réserves en cas de coup dur.
2. Pour pouvoir acheter un bien immobilier dans le futur.

3. Pour pouvoir faire des achats importants plus tard, hors achats immobiliers.
4. Pour investir dans des placements rentables et augmenter mes revenus.
5. Pour constituer un capital pour ma retraite ou en vue d'un changement professionnel à venir.
6. Pour transmettre à mes proches ou leur venir en aide (financer des études, un hébergement en EHPAD, etc.).

Question sur la limitation de consommation, posée à tous les ménages depuis mars 2025 (en mars, juillet, octobre 2025 et janvier 2026). (Les éléments en italique ne sont lus par les enquêteurs qu'en cas de besoin) :

• **Aujourd'hui, cherchez-vous à limiter votre consommation ?** (Une seule réponse possible ; qu'il s'agisse de votre consommation courante (alimentaire, vêtements, chauffage...) ou de postes plus ponctuels (achat de véhicule, travaux, vacances, etc.)).

1. Oui, pour parvenir à boucler votre budget.
2. Oui, pour mettre de l'argent de côté.
3. Oui, pour limiter votre impact environnemental.
4. Oui, pour d'autres raisons (par exemple, en raison d'un changement familial ou professionnel à venir...).
5. Non, pas particulièrement.

Questions sur les produits dont la consommation est limitée, posées depuis octobre 2025 (en octobre 2025 et janvier 2026) aux seuls ménages ayant déclaré se limiter dans leur consommation (71 % des ménages en janvier 2026).

Modalités de réponses étudiées pour chacune des questions : Oui / Non.

- **En ce qui concerne vos dépenses alimentaires, cherchez-vous à limiter votre consommation ?**
- **En ce qui concerne vos achats d'habillement ou de chaussures, cherchez-vous à limiter votre consommation ?**
- **En ce qui concerne les frais liés à votre logement (électricité, eau, gaz, travaux), cherchez-vous à limiter votre consommation ?**
- **En ce qui concerne les frais liés à votre transport au quotidien (carburant, transports en commun), cherchez-vous à limiter votre consommation ?**
- **En ce qui concerne vos loisirs (restaurants, coiffure et autres soins esthétiques, sorties sportives ou culturelles...) ou vos vacances, cherchez-vous à limiter votre consommation ?**
- **En ce qui concerne les autres biens de consommation courante (produits électroniques, produits d'hygiène et de beauté, meubles...), cherchez-vous à limiter votre consommation ?**

Question sur l'utilisation de nouvelles ressources disponibles, posée à tous les ménages en janvier 2026 :

• **Si la situation financière de votre foyer s'améliorait, que feriez-vous en priorité avec ces nouvelles ressources disponibles ?** (Une seule réponse possible).

1. Je rembourserais des prêts de façon anticipée.
2. J'augmenterais mes dépenses.
3. J'épargnerais.
4. Je ferais des dons, à des proches ou des associations. ●

Bibliographie

Bardaji J., Campagne B., Khder M.-B., Lafféter Q., Simon O., Dufernez A.-S., Elezaar C., Leblanc P., Masson E., et Partouche H. (2017). Le modèle macroéconométrique Mésange : réestimation et nouveautés, Document de travail n° G2017/04, Insee/ Direction générale du Trésor.

Cupillard E. et Palomé N. (2023) « Par rapport à l'avant-crise sanitaire, le solde d'opinion des ménages les plus modestes sur leur capacité d'épargne est plus dégradé que celui des ménages plus aisés », *Note de conjoncture* de décembre 2023, Insee.

Cupillard E. et Palomé N. (2025) « Début 2025, quatre ménages sur dix déclarent mettre de l'argent de côté et sept sur dix limiter leur consommation », *Note de conjoncture* de juin 2025, Insee. ●